

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 1^{er} avril 2009

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mercredi 1^{er} Avril 2009 à 14 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, Monsieur Philippe BONNIN, 1^{er} Vice-Président, assurant la présidence de la séance en raison de l'absence de M. Yvon MAHE, empêché.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan,

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique, Pouvoir à M. BONNIN
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan, Pouvoir à M. BROHAN
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.,
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 1^{er} Avril 2009

II- QUESTIONS BUDGETAIRES, FINANCIERES

9. – Budget annexe Concession / exercice 2009 : Budget primitif

Ce budget a été élaboré dans le cadre strict des orientations budgétaires qui ont été débattues le 25 février dernier, débat que le Conseil d'Administration est invité à confirmer.

SECTION D'INVESTISSEMENT 521 196.76 €

En dépenses, les inscriptions budgétaires correspondent

- au maintien en bon état du chemin de halage (120 000 €)
- aux travaux de protection de berges (173 000 €)
- à la réalisation de 2 pontons de pêche pour handicapés (39 000 €)
- et à la lutte contre les plantes envahissantes (100 000 €)

Le déficit de l'exercice 2008 est repris pour 30 893.76 €.

En recettes, les subventions habituelles pour travaux de gros entretien sont attendues de la Région Bretagne (50 % du montant des travaux), le FCTVA est inscrit pour 35 066 €.

L'excédent capitalisé pour 30 893.76 € et une subvention d'équipement du budget principal de 176 775.59 € vient compléter le financement de la section.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 386 780.00 €

En dépenses, l'augmentation s'élève à 9% par rapport à 2008 du fait de l'augmentation de certains postes comme l'énergie, la maintenance des voies et réseaux et le personnel.

En recettes, le versement d'équilibre du Budget Principal est ramené à 239 795.12 € du fait de la subvention d'équipement versée en section d'investissement, et la Région Bretagne apporte la contribution habituelle de 100 000 € aux dépenses de fonctionnement de la Concession.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte le budget primitif annexe « CONCESSION » pour l'exercice 2009 tel que proposé.
- Sollicite des différents financeurs, les subventions et participations afférentes.

Pour extrait conforme
LE PRÉSIDENT

Yvon MAHE.

